



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 43

Votants : 50

N° CC2023-07-04

OBJET :
DECISIONS MODIFICATIVES

L'an deux mille vingt-trois, le 26 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 20 septembre 2023 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Denis ASTRUC ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Daniel CLUZEL ; Serge COMPTE ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Robert DUBUIS ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Bernadette GOURSON ; Gilles GOUYON ; Bernard GRAND ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Margaux PIQUELLE ; René POUILLE ; Valérie ROCHE ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ;
Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Christophe SARRE ; Guy CHARTOIRE ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Pierrette DAFFIX-RAY ayant donné procuration à Jean-Jacques GRZYBOWSKI ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Jacqueline DUBOISSET ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Bernard GRAND ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Christian JEROME ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; David SABY remplacé par Jean-Paul TOUVERON ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Michel BANCAREL ; Marc BEAUMONT ; Claude DUBOSCLARD ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable aux budgets de la Communauté de Communes,

Considérant la nécessité d'augmenter les crédits budgétaires de fonctionnement pour les animations URBANIS OPAH RU ainsi que les crédits budgétaires d'investissements pour les subventions d'équipement versées dans le cadre du programme OPAH RU 2023,

Considérant l'avenant au marché « Mission de suivi-animation de l'OPAH communautaire et l'OPAH-RU multisites »,

Considérant que les crédits budgétaires ont été prévus à hauteur du marché, il est nécessaire de faire un virement de crédit en fonctionnement et en investissement,

Considérant qu'en raison de la hausse des prix appliqués par notre prestataire pour tenir compte de l'augmentation des coûts des matières premières et du carburant dans le cadre du nouveau marché du service de « portage de repas à domicile », les élus communautaires ont décidé de verser une aide financière complémentaire au service de portage de repas/budget principal du CIAS afin de limiter la hausse des tarifs pour les usagers à hauteur de 2 110 € pour l'année 2023

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver les décisions modificatives suivantes :

Sur le budget **principal**

Pour l'OPAH, virement de crédit en fonctionnement et en investissement :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT ⁰ / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		12 839,00		
Voiries	615231	12 839,00		
702 - AIDE A L'HABITAT				12 839,00
Achats des prestations de services (autres que terrains à aménage			6042	12 839,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		12 839,00		12 839,00
020 - ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVI		28 162,00		
Créances sur Autres établissements publics	27638	28 162,00		
702 - AIDE A L'HABITAT				28 162,00
Bâtiments et installations			20422	28 162,00
DEPENSES - INVESTISSEMENT		28 162,00		28 162,00

AR Prefecture063-200072080-20230926-CC20230704-DE
Reçu le 04/10/2023Sur le budget **principal**

Pour la subvention complémentaire au CIAS, virement de crédit en fonctionnement :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT ⁰ / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTE S	MONTANTS (€)	COMPTE S	MONTANTS (€)
01 - OPERATIONS NON VENTILABLES		2 110,00		
Voiries	615231	2 110,00		
61 - SERVICES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES				2 110,00
CCAS			657362	2 110,00
DEPENSES - FONCTIONNEMENT		2 110,00		2 110,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- accepte la décision ci-dessus,
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions et de la transmission au comptable public.

.....

Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy les Mines, le 26 septembre 2023.

Le Président

Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes